L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 JANVIER 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Bufour & Bouttes,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 8 JANVIER 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui ne seront pas prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

Le nouvel auxiliaire de l'Industrie sucrière louisianaise.

On sait que les Etats-Unis ont les moyens — ils le prétendent, du moins — d'autres disent la monomanie, la folie, de produire, de fabriquer de tout, ou à peu près de tout, sur leur territoire. Cette prétention est-elle justifiée chez eux ? Oui, sans aucun doute. Ceux qui le critiquent, à ce propos, sont dans l'erreur. Ils ont beau leur opposer les autres nations qui se contentent d'une certaine classe de production—celle-ci, de denrées agricoles, celle-là, d'articles manufacturés—comptant sur des échanges avec leurs voisines de droite ou de gauche, pour en obtenir les objets de consommation qu'elles ne peuvent se procurer chez elles; ils ne s'aperçoivent pas que leur comparaison pèche par la base. On ne peut mettre en parallèle, soit l'Angleterre, soit l'Allemagne, soit l'Italie, soit même la France—le plus favorisé de tous ces pays—avec l'Union américaine. Celle-ci est aussi grande, à elle seule, que toute l'Europe ensemble; elle possède, du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, tous les climats, tous les sols, toutes les ressources minières, toutes les ressources forestières, toutes les ressources agricoles qui se trouvent dans le Vieux Monde, et sa population s'accroît avec une telle rapidité, qu'avant cent ans, peut-être, elle comptera près d'un... d'habitants que toutes ces contrées. La prétention que l'on trouve étrange est donc raisonnable. C'est la nature des choses qui veut qu'il en soit ainsi. L'Union peut apporter, dans l'exercice de son activité multiple, ou si l'on veut, universelle, plus ou moins de prudence, de retenue, de courtoisie, à l'égard des différentes nationalités dont nous venons de parler, mais elle est dans son droit, puisqu'elle se borne à mettre en œuvre les richesses qu'elle a reçues de Dieu. Elle peut en faire un emploi sage, légitime; elle peut en faire un véritable abus. Personne n'ignore que le droit, poussé à outrance, devient une injustice, summum jus, summa injuria. Mais il n'en existe pas moins. Ainsi, la Grande République peut faire son grain, ses produits agricoles, ses cotonnades, ses lainages, son fer, son acier et tout ce qui dérive de ces divers produits: elle ne sort pas non plus de la limite de son droit, quand elle dit: je veux faire mon sucre.

Il faut convenir que, jusqu'ici, la prétention n'a guère été justifiée. Un seul Etat—la Louisiane—s'est livré en grand à cette industrie, et il n'est encore arrivé à jeter sur le marché que le dixième de la consommation générale. Aux trois millions de tonnes produites par l'Europe, il ne peut opposer qu'un nombre à peu près égal de centaines de mille. Il est vrai que la culture de la canne s'étend considérablement dans nos campagnes et dans celles de deux ou trois Etats environnants, mais, pendant longtemps, ces Etats resteront incapables de fournir à l'Union le sucre dont elle a besoin.

On avait, il y a quelques années, songé à donner le sorgho comme auxiliaire à la canne tropicale. Les premiers essais ont été encourageants. Le gouvernement fédéral s'était même mis de la partie; il avait aidé le Kansas à employer le procédé de la diffusion. Tous, nous avons applaudi à cet effort, mais, beaucoup d'entre nous, sans grande conviction. Nous avions même exprimé contre toute espérance. [...] rapports de cette année, les essais sont concluants, il y a deux ou trois mois, par le ministre de l'agriculture—l'hon. M. Rusk—il n'y a aucun avenir à fonder sur le sorgho. C'est d'un autre côté qu'il faut porter ses vues. C'est ce que viennent de faire les habitants du Kansas. Ils sont énergiques, persévérants, et un premier insuccès, au lieu de les décourager, n'a été pour eux qu'un aiguillon de plus.

Il est vraiment étonnant que les Américains, gens pratiques, ne soient allés... dans l'inconnu, dans les hasards de la culture du sorgho, quand ils avaient, sous la main, une plante potagère qui a fait ses preuves, depuis longtemps, et à laquelle l'Europe doit, non seulement de s'être affranchie de l'Amérique, mais encore de lui faire une concurrence désastreuse. Il est étonnant qu'ils n'aient pas, dès l'abord, jeté les yeux sur la betterave. C'est ce qu'ont tenté les fermiers du Kansas, avec un succès qui dépasse toutes les espérances. A Medicine Lodge, on s'est mis à semer la betterave; on a fait un essai en grand et, du premier coup, malgré les inexpériences des débuts, on a battu l'Europe; on a obtenu une extraction supérieure à celles de France et d'Allemagne. On a tiré 166 livres 2/3 de la tonne de cette plante—c'est-à-dire presque un tiers en plus de ce que l'on produit de l'autre côté de l'Atlantique, malgré les merveilleuses découvertes et les progrès prodigieux que l'on y a faits dans la fabrication du sucre. Les rapports à ce sujet sont officiels et ne laissent point place au moindre doute.

Le Kansas n'a pas à se repentir de ses tentatives, si infructueuses qu'elles aient été, puisqu'après une déviation de courte durée, elles le mènent, aujourd'hui, droit au succès. La betterave n'offre pas les mêmes inconvénients que la canne tropicale, soumise, nécessairement, dans une certaine zone, à l'humidité de laquelle elle n'arrive qu'à de désastreux résultats. Elle pousse admirablement dans presque tous les climats. Tout ce qu'elle exige, c'est un peu d'humidité, condition qu'il est aisé de remplir, comme en Californie, au moyen de l'irrigation. C'est le procédé qu'a employé le fameux Spreckels. En [...], dans l'opinion de ceux que nous venons de [...], la betterave ne fait qu'y [...] en matière saccharine. On peut [...] dès maintenant, que dans deux [...] la production de la betterave aura fait des progrès énormes dans [...] le Kansas, car le sol y est extrêmement [...] à cette culture. Les fermiers [...] d'autant plus de raison de se jeter [...] la nouvelle culture, qu'ils pourront, [...] la plupart des machines propres à la fabrication; qu'ils ont, d'ailleurs, presque tout le matériel sous la main.

[...]

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 4 janvier :

La question de l'achat des cannes à la tonne ayant pris, depuis quelque temps, une importance énorme, et tous les planteurs y étant éminemment intéressés, nous croyons devoir donner le texte d'un contrat passé entre MM. Trosclair et Robichaud, propriétaires de Laurel Grove, et M. Leufroid Trosclair—contrat en vertu duquel les deux premiers signataires se sont engagés à acheter les cannes du troisième. Les termes et les conditions de cet acte peuvent servir de modèle à bien d'autres :

"Trosclair et Robichaud s'engagent à acheter les récoltes de cannes venues sur l'habitation de Leufroid J. Trosclair, pendant cinq années durant, à partir de la récolte de 1889, aux termes et conditions suivantes :

1. Les cannes, coupées et nettoyées de la façon ordinaire, seront délivrées par le dit Leufroid J. Trosclair, sous le hangar à cannes des dits Trosclair et Robichaud, dans l'état où elles sont généralement livrées au commerce.

2. Les cannes ainsi délivrées, Trosclair et Robichaud s'obligent à payer Leufroid J. Trosclair, sur la base de 65 cents pour chaque cent, la livre de sucre blanc "choice off", d'après les cotes officielles publiées à la Bourse au sucre de la Louisiane, chaque lundi, à l'heure de midi. Il est convenu, entre les parties contractantes, que les prix de ce jour devront servir de base au prix de toutes les cannes livrées durant la semaine qui suivra le dit lundi.

3. L. J. Trosclair devra commencer à couper ses cannes aussitôt que T. et R. commenceront leur fabrication régulière de sucre—de telle sorte que le premier ait toujours achevé le transport de ses cannes quand les seconds finiront de travailler leur propre récolte.

4. Il est convenu que, dans le cas où les cannes seraient endommagées par un froid excessif ou par d'autres causes, de telle sorte que la fabrication ne puisse donner qu'une qualité inférieure de sucre, T. et R. ne devront payer qu'un prix proportionnel à la baisse occasionnée, sur le sucre produit, par cette détérioration. Si les cannes sont tellement détériorées que l'extraction du sucre ne soit d'aucun rapport, T. et R. seront affranchis de l'obligation de les accepter.

5. Il est convenu, de plus, que si les machines de T. et R. se dérangent et sont incapables de fonctionner, la livraison de L. G. Trosclair devra être interrompue jusqu'à ce que les réparations aient été faites. Si les machines sont tellement endommagées, qu'il devienne impossible à T. et R. de travailler leur récolte, alors L. J. Trosclair reprendra toute sa liberté et pourra disposer de ses propres cannes, comme il l'entendra et au mieux de ses intérêts.

6. Pendant toute la durée du contrat, L. J. Trosclair devra employer la même qualité d'engrais que T. et R. sur leurs terres. Il est entendu, cependant, qu'il ne sera pas obligé de se servir de ces mêmes engrais, s'il juge plus convenable d'employer d'autres qu'il croit meilleurs.

7. Si, pendant la durée du contrat, Trosclair et Robichaud mettent en usage des machines plus perfectionnées, plus puissantes, qui donnent une moyenne plus élevée de rendement à la tonne, ils s'obligent à élever le prix de la canne dans la proportion de l'élévation du rendement."

Tel est, en substance, l'arrangement pris entre MM. Trosclair et Robichaud et leur voisin, M. Leufroid J. Trosclair—arrangement qui a été mis à exécution pendant l'année 1889, et qui doit continuer pendant quatre autres années. Il peut servir de modèle pour d'autres contrats semblables, avec les quelques modifications que peuvent exiger les circonstances.

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION :

L'année 1889, année de sécheresse, a disparu ; elle a fait place à 1890, qui a reçu l'heureux baptême d'une pluie rafraîchissante. Arrivant dans de pareilles conditions, elle est la bienvenue pour les planteurs, qui l'accueillent avec reconnaissance. Quoique les travaux de la prochaine récolte ne soient pas encore complètement entamés, on a, cependant, planté considérablement pendant le mois de décembre. Des renseignements que nous avons pu recueillir, il résulte que ceux qui ont été à même de planter, sont enchantés de l'état de leur semence. Il est à espérer que rien de ce qui a été confié à la terre, ne sera détérioré d'ici aux semailles de printemps.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE :

Depuis ma dernière lettre, il a fait constamment chaud, et certain jour de fête ressemblait beaucoup au 4 juillet. Par suite de cette chaleur, la végétation est fort avancée et les champs sont aussi verdoyants qu'au printemps. Les arbres bourgeonnent, les fleurs s'épanouissent et les oiseaux commencent à chanter.

La roulaison est terminée dans notre paroisse, et le rendement dépasse toute espérance.

Le 21, M. Baptiste Lejeune a fini, avec 70 boucauts extraits de 50 acres, et 40 boucauts extraits de 22 acres, fournis par les fermiers du dehors. M. Lejeune a beaucoup augmenté son plant, cette année; sa prochaine récolte sera nécessairement plus abondante.

Sur Stonewall, M. Landaux a fini le 29 décembre, avec 425 boucauts de sucre et 650 barils de mélasse. Il a roulé, en tout, 250 acres.

Les frères Lieux, de l'habitation Grand Bay, ont achevé leur roulaison. Ils ont obtenu un rendement de 560,000 livres d'un sucre superbe et 400 barils de mélasse ; ils ont roulé 265 arpents de cannes.

Voici un tableau approximatif du rendement total de notre paroisse :

	Acres.	Boucauts.
Ingleside	300	500
Stonewall	250	425
Mayville	140	200
Austerlitz	115	140
C. M. Cazayoux		160
B. Lejeune	70	110
Torwood	40	80
Grand Bay	265	566

Nous ne connaissons pas encore le résultat de deux ou trois autres habitations.

Pendant une tournée sur le bayou Grosse Tête, 10e ward, de notre paroisse, nous avons aperçu, sur notre chemin, de nombreuses bâtisses nouvelles. Il en est ainsi le long de Fausse Rivière et de l'Allée Parlange. Partout de grandes améliorations. Plusieurs résidences que nous avons remarquées, ont un aspect superbe.

Sur l'habitation Nina, un incendie a dévoré une double cabine, le 19 décembre. Si l'on n'était pas arrivé promptement au secours, d'autres cabines et, probablement aussi, la sucrerie, auraient été détruites.

Il y a eu de nombreux mariages, depuis deux semaines, sur Fausse Rivière—surtout dans la population de couleur.

Depuis 24 heures, il a plu presque continuellement. Le temps s'est beaucoup rafraîchi, le thermomètre est tombé de 90 à 50 degrés.

La *Sentinelle* Thibodaux, paroisse Lafourche, du 4 janvier:

On commence à planter la pomme de terre. Le temps s'y prête admirablement, mais il faut s'attendre à un changement qui nuira plus ou moins à la future récolte.

La température est excessivement lourde et chargée d'électricité, et, bien certainement, la fin de la semaine ne se passera pas sans mettre fin à cette température anormale.

—La grippe, dit-on, a fait son apparition à Thibodaux et dans les environs. Elle n'effraie personne et, avec [...] présent, un caractère assez bénin. Il est bon de ne pas se laisser aller à des frayeurs ridicules, mais il ne faut [...] pas cependant négliger certaines précautions que le médecin de la famille [...].

—Le capitaine E. A. Constantin [...] de porter la construction [...] qu'il y aura, désormais, un voyage aller et retour dans la même journée, de Thibodaux à Donaldsonville, par le steamer "Hélène." Plus tard, le service se continuera jusqu'au Cut-off, avec l'aide de la "Louisiana," lorsque notre bayou aura plus abondamment de l'eau.

On ne saurait trop applaudir aux efforts que fait les frères Constantin pour améliorer chaque année leur matériel [...].

de leur initiative, mais elle a toujours échoué devant leur énergie, leur esprit d'ordre et de conduite. Grâces leur soient rendues pour avoir organisé et maintenu, sur notre bayou, un service régulier et sérieux.

—Jeudi dernier, 2 janvier 1890, est décédé, dans l'après-midi, à Thibodaux, le juge E. W. Blake, à l'âge de 62 ans.

Le Courrier, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 4 janvier :

Après une longue attente, nous avons enfin eu de la pluie, et les dernières heures de 1889 ont vu un changement dans le temps. L'année 1890 elle même nous est arrivée avec un ciel couvert de nuages et un temps réellement désagréable, car, sans avoir eu jour-là, une forte pluie, nous avons eu de fréquentes ondées.

—Lundi dernier, a eu lieu, à l'Eglise St-Michel, le mariage de M. Alcée Cailleuet et de Mademoiselle Amanda Clouâtre; le même jour, à la Chapelle Ste-Marie, celui de M. Prudent Mire à Mademoiselle Cora Melançon. Nos félicitations et nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

—Il est question de la construction d'un chemin de fer, qui aurait un parcours, peu étendu, nous croyons, sur la rive gauche de notre paroisse. Nous voulons parler du chemin de fer de Fort Scott, Natches et Nouvelle-Orléans. Le trajet entre Fort Scott, Ark. et Natchez, Miss., est déjà choisi, mais il n'y a rien de certain quant à celui de Natchez à la Nouvelle-Orléans. Le plan le plus en faveur, cependant, est de suivre une ligne droite de Natchez à Clie, dans la paroisse Livingston, de contourner l'extrémité du lac Maurepas pour gagner vers l'est et atteindre la Nouvelle-Orléans. Cette ligne passerait alors en proximité de la rivière Blind, et déjà il est question d'y établir un moulin à scie. L'exécution de ce plan donnerait un accroît de valeur à nos magnifiques cyprières, en rendant leur exploitation plus facile, mais MM. Luckner et Moore, du Texas, en ont déjà acheté une grande partie.

Le sirop Delabarre pour la dentition est la plus grande découverte du siècle. Pour les enfants en dentition, c'est une panacée qui réduit l'enflure des gencives, guérit les coliques infantum, empêche les spasmes et calme les douleurs. Chez tous les pharmaciens, $1.00.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer guérit les Rhumes, la Toux, et la Consomption; c'est un expectorant aussi sans pareil.

—La mort semble parfois dédaigner certaines personnes qui souffrent beaucoup de maladies que la médecine se reconnaît impuissante à guérir. [...] les amers de Hostetter [...] la malaria, [...] la constipation, le rhumatisme, la névralgie.

Le travail des étrangers en France.

Nous lisons, dans la *République française* :

L'un des premiers soins de la nouvelle Chambre a été de reprendre une question que la précédente législature, au milieu de ses préoccupations politiques, avait seulement ébauchée. A cette heure, nos députés sont saisis de divers projets de loi qui, tous, tendent au même but: atténuer dans la mesure du possible le préjudice résultant de la trop grande tolérance dont jouissent chez nous les étrangers qui viennent y exercer une industrie à titre temporaire ou définitif.

Parmi ces projets de loi, il en est qui sont précédés d'un exposé de motifs très développé. A nos yeux, celui de M. Macherez, le nouveau député de l'Aisne, a le mérite d'enfermer la question dans son véritable terrain, de la circonscrire dans les limites où nous pouvons réagir d'une manière efficace.

A quoi sert, en effet, de dénoncer une fois de plus les arrière-pensées de certains immigrants qui, réfugiés chez nous, n'abdiquent aucune de leurs haines de race et profitent de notre hospitalité pour nous trahir avec une discipline fanatique? A cela nous ne pouvons rien, et ce n'est de souhaiter que le gouvernement dispose d'une autorité plus discrétionnaire vis-à-vis des étrangers particulièrement suspects et en usé.... comme on fait à Berlin.

Il n'était guère plus utile de s'étendre sur l'énorme proportion que le contingent étranger fournit à la clientèle de nos tribunaux criminels. C'est un mal qu'aucune mesure fiscale n'empêchera. A ce point de vue, il y a d'ailleurs réciprocité entre les pays limitrophes qui se renvoient mutuellement l'écume de leur population.

Examinée pratiquement, la question à résoudre n'est ni si vaste ni si complexe qu'on l'a dit. En l'état du droit des gens, la loi qu'il s'agit de faire ne saurait prétendre ni à fonder le sentiment nationale ni à moraliser les éléments étrangers non assimilables, ni à recruter parmi eux des soldats suspects à la patrie. Elle n'a, ne peut avoir qu'un intérêt économique, et M. Macherez en a très nettement défini la portée en énonçant que sa proposition a pour objet "la protection du travail national contre les étrangers."

C'est tout, et c'en est assez pour mériter l'entière sollicitude de nos législateurs.

Depuis quelques années, l'infiltration des étrangers dans nos industries prend des proportions alarmantes. Les Allemands, les Belges et les Italiens, travaillant à vil prix, acceptant des conditions qui répugnent à la fierté de l'ouvrier français, nous menacent d'une invasion pareille à celle qui a provoqué en Amérique des mesures de protection très rigoureuses contre les Chinois.

Certains commerces d'une importance primordiale, beaucoup d'industries parisiennes sont presque entièrement entre leurs mains. Ils profitent de tous les avantages de nos nationaux et, en leur qualité, sont exempts de la plus lourde charge qui pèse sur nous: l'impôt du sang. Il n'est pas à souffrir du préjudice qui résulte pour les patrons et pour les travailleurs français de l'obligation du service militaire. Il est donc de la plus élémentaire équité de les frapper d'une taxe compensatrice.

A plus forte raison cette mesure doit-elle atteindre toute une catégorie d'ouvriers étrangers qui viennent chez nous séjourner momentanément, vivre aux dépens du travail national et drainer nos salaires. Tels les terrassiers italiens dans le Midi, les ouvriers allemands dans les manufactures de l'Est, du Nord et de Paris, les moissonneurs belges depuis la Loire jusqu'à la Lys. Ils campent en garni, échappent à la plupart des impôts, économisent avec âpreté et, à la fin de leur campagne, emportent dans leur pays une partie de l'or de la France.

Neuf cent mille nomades restent chez nous environ six mois par an. M. Macherez n'estime pas à moins de deux à trois cent millions la somme annuelle que, toutes leurs dépenses réglées, ils enlèvent aux salaires de nos nationaux et drainent à l'étranger. D'autre part, on évalue à vingt-deux millions de francs la différence entre les impôts qu'ils paient et ceux dont un nombre équivalent d'ouvriers français seraient contribuables.

L'enquête qui s'impose démontrera probablement que ces chiffres sont encore au-dessous de la vérité.

Elle sera le complément de la réforme de notre régime économique, dont toutes les questions doivent être mûrement étudiées avant l'échéance de 1892.

A cette époque, plus complètement renseignés, dégagés de nos traités internationaux, peut-être pourrons-nous étendre nos mesures de défense contre le préjudice de l'immigration étrangère. Il est bon de réserver l'avenir. Mais, en attendant, il faut *faire quelque chose*. Depuis trop longtemps la concurrence intérieure qui s'exerce si impunément pèse sur la conscience de l'ouvrier français.

Les scrupules seraient absurdes quand nous voyons comment se comportent les autres nations envers les étrangers qui viennent vivre chez elles de leur travail. En Allemagne, ils sont soumis à une taxe de séjour; également en Russie, dans les Pays-Bas, en Portugal, etc. Chose à noter, ce sont précisément les Allemands qui se montrent les plus rigoureux, en échange de notre générosité par trop naïve.

Tandis que nos établissements de charité sont encombrés de nomades allemands ou italiens, que les caisses de nos bureaux de bienfaisance leur sont toujours ouvertes, en Belgique et ailleurs on expulse purement et simplement du territoire les étrangers sans ressources. Faut-il rappeler que tout récemment un chanteur français en représentation à Vienne se vit réclamer par le Trésor autrichien une taxe de 200 florins sur ses cachets d'artiste?

Nous pourrions citer plusieurs autres faits de ce genre; mais ce sera l'un des principaux objets de l'enquête réclamée du gouvernement de se renseigner de la façon la plus exacte sur le traitement des travailleurs français à l'étranger.

Le projet de loi présenté par M. Macherez et par trois de ses collègues réclame une taxe annuelle de 24 francs pour les étrangers qui travaillent au service d'une autre personne en qualité d'employé, d'ouvrier, de domestique,—ou chez eux ou chez des particuliers, sans compagnons ni apprentis. Cette taxe serait de 48 francs pour tous les autres étrangers exerçant un commerce, une industrie, une profession.

L'article 5 vise les patrons qui, par cupidité, se font complices d'une concurrence si funeste à nos travailleurs; il est ainsi conçu: "Toute personne qui prend des étrangers à son service, à titre temporaire ou permanent, est tenue d'en faire la déclaration et d'acquitter la taxe de séjour des étrangers qu'elle emploie."

On le voit, cette taxe n'a rien d'exagéré et nous n'osons pas dire qu'elle équivaut à l'affranchissement de l'impôt du sang. Toujours est-il qu'elle dédommagera le Trésor et qu'elle équilibrera un peu plus les conditions de la concurrence faite à l'ouvrier français dans sa propre patrie.

Il s'agit donc d'une loi essentiellement démocratique, et nous sommes heureux de constater qu'elle émane de législateurs imbus de la véritable doctrine en économie: celle qui substitue les faits aux spéculations purement idéologiques et prend comme base de ses vœux la situation du travail national.

Bonne occasion pour le travailleur de voir de quel côté sont ses véritables amis; s'il doit aller les chercher soit chez les docteurs qui enseignent les beautés de la libre concurrence universelle, soit chez les énergumènes qui prêchent encore la fraternité des peuples, —ou bien chez les hommes de raison que les formules creuses ne sauraient satisfaire et qui veulent, par un socialisme pratique, sauvegarder le bien-être et la dignité de l'ouvrier.

LA BRANCHE CENTRALE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE KENSINGTON, EN ANGLETERRE.—La princesse Louise, accompagnée de son mari, le marquis de Lorne, a présidé, récemment, à l'inauguration de la branche centrale de la bibliothèque publique et gratuite de Kensington.

Sir Algernon Borthwick, membre de la Chambre des communes, après avoir remercié la princesse de l'intérêt qu'elle a manifesté pour la nouvelle œuvre, a prononcé un discours sur l'éducation supérieure et il a conclu en ces termes:

"Il fut un temps où l'Allemagne devançait toutes les autres nations en matière d'éducation technique, mais la récente Exposition universelle de Paris a démontré que les Français ont dépassé les Allemands pendant les huit dernières années."

LES FORTIFICATIONS EXISTANTES PEUVENT ELLES RÉSISTER AUX PROJECTILES EXPLOSIFS NOUVEAUX ?—On écrit, de Berlin, au journal *les Nouvelles de Hambourg*, que le ministère de la guerre consacre en ce moment une attention toute particulière à l'étude de la question des places fortes. Le système actuel des fortifications soulève bien des doutes. On se demande si les fortifications existantes peuvent résister aux projectiles explosifs nouveaux, et si, en général, les places fortes ont conservé l'importance qu'elles avaient avant l'invention de ces explosifs. Le ministère et le grand état-major discutent la question dans tous ses détails.

SUISSE.—RÉMINISCENCES.—En 1870, des professeurs suisses, s'ingéniant à distraire les soldats français internés, leur faisaient des conférences. Un soir, c'était sur la géologie. Pourquoi le conférencier pataugea-t-il? on ne sait. Il ne put se tirer de son exorde. Ce que voyant, un petit fantassin grimpe près de lui à la tribune. "La géologie—déclame-t-il—c'est pas tout ça. Il y a trois sortes de terre: La terre de pipe, la terre de bruyère et la terre de l'hospitalité, c'est la Suisse!" Les bravos éclatèrent sans fin, ils étaient doublement mérités; par l'orateur et le noble pays qui choyait les pauvres soldats.

200 doses pour un dollar, font du célèbre remède français, le *sirop Delabarre pour la dentition*, le meilleur marché aussi bien que le plus sûr qui soit pour les enfants.

La Salsepareille d'Ayer arrête les décharges dégoûtantes des catarrhes scrofuleux, et guérit la maladie.

ROBERT.—Décédé, hier à 2.30 P. M., W. E. ROBERT, à l'âge de 46 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Alex. Castaing, Jos. M. Robert, Jules A. Déjean, F. De Montlaza, P. Seogy et de ses frères, Jos. O. Robert, W. E. Robert, sont respectueusement invités à assister à son enterrement qui partira de sa dernière résidence, No 240 rue Royale, cette après-midi à 3½ heures.

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de H. W. CRABB, Oakville, comté Napa, Californie, PURETÉ ABSOLUE GARANTIE. PH. PORCHÉ, 150 rue Royale, près St-Pierre.

GALLEGOS.
VIN PUR de la Californie à 50c le gallon. HENRY L. VILLERE, Marchand de vins et liqueurs; avec EDGAR DELERY, Pharmacien, 355 Dauphine, coin Esplanade. N. B.—Aussi le "IND. VEG. FEBRIFUGE" du Dr C. Delery, remède infaillible contre les fièvres intermittentes, malaise, etc.

Fête Nationale Française.

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE, 6 janvier 1890.

En vertu de la résolution adoptée le 1er décembre, 1889, à la réunion de la Colonie Française, convoquée selon l'usage pour recevoir le Rapport du Comité de Direction de la Fête Nationale, autorisant le Président de la dite réunion à nommer un Comité de Vingt-cinq pour "étudier et élaborer un nouveau système," pour la conduite de la dite fête, j'ai l'honneur d'annoncer que mon choix s'est arrêté sur les messieurs dont les noms suivent:

1. FELIX LABUR.
2. H. BIER.
3. LEON HAUSTMAN.
4. C. T. CHAUVIERE.
5. SEBASTIEN ROY.
6. DR F. FORMENTO.
7. JOSEPH HAYLE.
8. ALEX. SENS.
9. G. PITOT.
10. H. DUBOS.
11. V. MARY.
12. HON. A. GASTINEL.
13. PAUL ESTEBEN.
14. L. F. BOURY.
15. J. B. ABADIE.
16. HON. J. LARRIEU.
17. E. ERHARDT.
18. HON. A. L. TISSOT.
19. MARTIAL DUFOUR.
20. E. VIDA AT.
21. E. BOUVIER.
22. E. HAYLIE.
23. BASILE BARTHE.
24. F. PUYSEGUR.
25. G. TUJAGUE.

Les messieurs sus-nommés sont priés de se réunir au local de l'Union Française, rue Lamparts, DIMANCHE PROCHAIN, 12 janvier 1890, à 3 heures de l'après-midi, pour le but ci-dessus spécifié.

LEON JASTREMSKI.
Président du Comité de Cinquante et de la Réunion de la Colonie Française.

AVIS.
Demande de Terres Boisées.

J'ai des acheteurs pour 100,000 acres de Terres marécageuses plantées de Cyprès et 100,000 acres de Terres plantées de Pins. Les titres devront être parfaits. Envoyez les descriptions complètes et correspondez. W. K. ROWCOTT. 198 rue de la Commune.

AVIS.—L'élection annuelle pour le Bureau des Directeurs de la "Female Orphan Society" aura lieu à l'Asile Poydras, JEUDI, 16 janvier, entre les heures de 12 M. et 2 P. M.

Mlle R. M. HODGSON, Secrétaire.

L'Hon. C. Edwards Lester
Ancien Consul des Etats-Unis d'Amérique en Italie, Auteur, etc., écrit ce qui suit:

New-York, le 1er Août 1886, 123 E. 27th st.

Au Dr. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass.

Messieurs :—Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants:

Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement sérieux et qui m'affaiblit tant, que, pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie sauve. L'Hémorragie des passages bronchiques était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expectorer. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servît à rien. Enfin j'entendis parler du

Pectoral-Cerise d'Ayer,
Dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume ou de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passait il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphthérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Proprement administré, suivant vos indications, c'est un

Bienfait Sans Prix
Dans n'importe quelle maison. J'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas apparemment crus bronchites et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres orateurs publics, parfaitement guéris par cette médecine. A vous fidèlement,

C. EDWARDS LESTER.

Ayer's Cherry Pectoral,
Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er janvier 1890.

Liste de succession:

Abadie; Girard; Barbezat, Jean Elisée; Gurlie, Claude François (ses héritiers); Belt, Louis; Houdet, Lucien; Couteis, L.; Le Maire, Pierre Louis et Raymond; Cayot, Jacques; Lopez, Henry (époux); Chartre, Lucien; Marchadié, Eugène; Dausset-Brochard (époux); Margossans, Jean (époux); De la Tousche, Victor Armand; Paragné, Léopince Jean; Dupey, Félix; Reingart, Benjamin; Eliezel le; Rousaud, Hippolyte; Fancini, Lucien; Jean Paul; Faraldo; Schwartz, François Joseph; Francèse, Romain; Villette, Anatole Fiesset; Francoichi, Jean-Baptiste; Pourtoda.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er janvier 1890.

Le Consul, PAUL DEJARDIN.

Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1890.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de DEUX (2 0/0) POUR CENT sur le fonds capital, à prendre sur les profits des trois (3) derniers mois, payable sur demande aux actionnaires.

Les dividendes seront payés de 9 heures du matin à 1 heure 30 de l'après-midi.

P. COUGOT, Secrétaire.

Bureau de la compagnie de chemin de fer de la rue St-Charles, coin Carondelet et Huitième.—Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1890.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu le LUNDI 13 janvier 1890, de 10 heures A. M., à midi, pour l'élection de directeurs pour servir pendant l'année prochaine.

Le livre de transfert sera fermé jusqu'au 13 janvier 1890.

V. RIVIÈRE, Secrétaire.

Bureaux de la Crescent City Live Stock Landing and Slaughterhouse Company, Paroisse St. Bernard, 2 janvier 1890.—A une réunion du Conseil des Directeurs tenue ce jour, un DIVIDENDE SEMESTRIEL DE CINQ POUR CENT a été déclaré payable au bureau de la compagnie, à partir de mardi 7 janvier 1890. Tous les transferts qui seront faits à partir et après la date actuelle, seront ex-dividende.

J. M. AUGUSTIN, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, coin White et Lafayette.—Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1889.—Avis d'une réunion.—A une réunion régulière des Directeurs de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, qui a eu lieu lundi, le 9me jour de décembre 1889, la résolution suivante a été adoptée:

"Qu'il soit résolu, que le Président de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans soit requis de convoquer en réunion générale les actionnaires de ladite corporation le 18me jour de janvier 1890, à midi, au bureau de la compagnie, dans le but de prendre en considération la question de prolonger la durée de la charte de la compagnie de vingt-cinq ans de plus à partir de l'expiration de la charte actuelle."

Conformément à cette résolution et y obéissant, je donne ici avis qu'une réunion générale des Actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans aura lieu au bureau de la compagnie, à l'angle des rues White et Lafayette, en cette ville, le 18me jour de janvier 1890, à midi, dans le but de prendre quelque action, ainsi que le prescrit la résolution précitée, et d'arriver à une conclusion relativement à une prolongation de la durée de la charte de la dite compagnie, la présente charte étant pour une durée limitée, et devant expirer en vertu d'un Statut vingt-cinq (25) ans après le 31 janvier 1869.

H. LARQUIE, Président.
P. COUGOT, Secrétaire.

Avis au Public.

Les soussignés ont formé, ce jour, une société commerciale pour affaires de commission en général sous la raison sociale de R. BELTRAN & Cie.

RAPHAEL BELTRAN,
NEMOURS BIENVENU,
ROBERT J. BELTRAN.

Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1890.

SI VOUS VOULEZ
acheter du claret bon et bon marché, adressez-vous à la American Liquor Co., 215 et 217 rue Decatur. Vins blancs, Whiskies, Gins, Cognac et Cordiaux. Gros et Détails.

Licence de ville de 1890.

Bureau du Trésorier de la ville de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1889. Ce département sera prêt à livrer les licences de ville pour l'année 1890, à ce bureau, jeudi, 2 janvier 1890.

J. M. HARDY, Trésorier.

RETOUR DE FRANCE,
Madame A. GUILLIOT,
SAGE-FEMME.
Prévient les Dames de sa clientèle qu'elle reprend ses services professionnels. Consultations dans elle de 1 à 3 heures, 103 rue Orléans, entre Bourgogne et Remparts.

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien.
Ayant une expérience de 36 années pour le traitement et la cure de toutes les maladies des [...]. Consultations gratuites. [...] Maladies des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté sud, près Canal, les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces [...].

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

Mme J. DEJAN,
GRAND MAGASIN DE MEUBLES,
Coin Dauphine et Quartier,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Le stock de Mme Dejan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences :
ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,
Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de
NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC.
Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés.

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. B. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Newton Buckner, Chairman ; Rodolph Weeds, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

Josh Lipman, Jules Météye, W. E. Robinson.
—AVEC—

IMPORTATEUR DE
DIAMANTS.
ET NÉGOCIANT EN
DIAMANTS ET BIJOUTERIE.
No 115 rue du Canal
JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR
Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.
Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.
Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.
PRIX MARQUÉS EN CHIFFRES ORDINAIRES.
Diamants remontés dans tous les genres.
Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine
A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

Changement de local ! Changement de local !
ELKIN & CIE.,
VIENNENT DE TRANSFÉRER LEUR MAGASIN DU No 98 DE LA RUE DU CANAL
Aux Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,
Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.
TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL,
TAPIS DE BRUXELLES.
Le tout ayant des bordures qui se marient avec.
Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.

DÉPOT DE GLACES
—ET—
D'OBJETS D'ART.
La plus grande maison de ce genre dans les Etats du Sud.
CONCURRENCE DÉFIÉE !
Les personnes désirant l'un des articles suivants, feront bien de venir visiter mon magasin, avant d'acheter ailleurs :
Miroirs Français pour Cheminées et entre les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres, à cadres Dorés, Bronze, Ebène, Noyer et particulièrement les Miroirs Bric-à-Brac pour cheminées aussi bien que les Cabinets Bric-à-Brac pour salons, qui ne peuvent être surpassés en élégance et main-d'œuvre. Chevalets pour tableaux, Piédestaux pour Statues, Stores et Corniches pour Fenêtres, des dessins les plus artistiques, ainsi que des Cadres à Portraits et Crayons, comme Gravures des genres les plus nouveaux et plus beaux qui puissent être faits. Mon stock de Gravures, Etchings et Oleographs et Photogravures est un des plus beaux et plus vastes de toutes les récentes publications, aussi bien que les Ornements de Sèvre, Bisque et Bronze pour Cheminées et Cabinets Bric-à-Brac, où les artistes et connaisseurs pourront se trouver fiers de faire leurs choix pour cadeaux de noce ou fêtes.
N'OUBLIEZ PAS QUE LA
Concurrence est défiée, et venez vous en convaincre chez
L. UTER,
No. 47 rue Royale.

A. A. WOODS. WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1866. L. E. POURSINE. A. F. GODAT.
A. A. WOODS & CO.,
37 RUE CARONDELET 37
Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.
Assurances en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public cordialement sollicité.

Pas d'Incendie ! - - - Pas d'Incendie !
GUERRE
—A LA—
CONCURRENCE ILLÉGITIME
Vente à sacrifices sans précédent
—DE—
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
—CHEZ—
LEON GODCHAUX,
81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres.
LA PLUS GRANDE MAISON DE VÊTEMENTS AU SUD.

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES
30 RUE DU CAMP 30
Capital $250,000 | Profits non divisés $40,000
FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.
Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.
Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Heinemann, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Lombard.

POUR LE DÉJEUNER, POUR LE LUNCH, POUR LE DINER, POUR TOUS LES REPAS.
CHOCOLAT MENIER
LE PLUS SAIN ET LE MEILLEUR
EXPOSITION DE PARIS DE 1889
3 GRANDS PRIX — 5 MÉDAILLES D'OR
FAITES-EN L'ESSAI, VOUS N'EN PRENDREZ PLUS D'AUTRE
DEMANDEZ L'ENVELOPPE JAUNE
MAISON A NEW-YORK : UNION SQUARE.

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc. Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.
FRÉDÉRIC MAUGÉ, Administrateur gérant.
A la matinée extra, mercredi, 8 janvier, à midi, CARMEN.
Avec MM. Fürst, Saccareau et Mmes Vaignier et Rosy.
Jeudi soir, le 9 janvier, à 7 h. 30,
22me soirée fashionable de souscription,
LE PROPHETE.
Avec MM. A. Mary, Saint Jean, Saccareau, Maire, Godfray et Mmes Leavington et D'Argy.
A la Matinée des Dames, Samedi, à midi,
LA FILLE DE MADAME ANGOT.

ROBINSONS
Jeudi, 2 janvier. Début de l'homme qui danse sur du verre brisé. Mystère de la malle, Albino, le marcheur sur sabre. Squelette vivant et autres curiosités. Dans le théâtre Gibson & Madison's Irish Specialty Co. 9 janvier The certified boy.

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement : $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

Leçons de Français et de Piano.
Un Professeur, parlant le français et l'anglais offre ses services pour l'enseignement du Français et du Piano, au prix de trois piastres par mois. Il peut encore disposer de quelques heures. Adresser les demandes à Mlle V. L., Bureau de l'Abeille.

GRAND OPERA HOUSE !
Six soirées ! Deux Matinées !
Engagement de la fameuse
EMMA ABBOTT.
Grande troupe d'Opéra.
Dans le répertoire de la semaine comme suit : Ce soir, Ernani; Mardi, The Yeoman of the Guard; Mercredi, Matinée, Bohemian Girl; Mercredi soir, Rose et Castille; Jeudi, Il Trovatore; Vendredi, Norma; Samedi, Matinée d'Abbott, Roméo et Juliette; Samedi soir Martha.
Musique enchanteresse ! Costumes magnifiques !
Dimanche, 12 janvier.—BOOTLES BABY.

THEATRE ST-CHARLES.
J. M. GILBERT.
DIMANCHE, 5 JANVIER.
Matinées Mercredi et Samedi.
Newton Beer's
LOST IN LONDON.
Dimanche, 12 janvier.—Hoodie Vickers.

Académie de Musique—Spécial.
Commençant Dimanche, 5 Janvier.
Une semaine de joyeuse comédie.
LE FAVORI POPULAIRE,
MR. ROLAND REED,
—REPRÉSENTANT—
Dimanche, Lundi, Mardi soirs et Mercredi Matinée,
AMERICAN ASSURANCE.
Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi soirs et Matinée Samedi.
THE WOMAN HATER.
M. Reed chantera "It Was a Dream." "On the Beach," "Who's Dat a Callin."
Dimanche, 12 janv.—Le grand comédien, M. JOHN DILLON dans "WANTED THE EARTH."

BANQUES.

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1889.—A une réunion de la Direction qui a eu lieu ce jour il a été déclaré un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, payable aux actionnaires sur demande.

J. L. MERCIER, Caissier.

Hibernia National Bank.—Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1890.—Un dividende de cinq pour cent, libre de toutes taxes, sera payé sur demande.

Par le Board,
CH. PALFREY, Caissier.

State National Bank of New Orleans—Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1889.—L'élection annuelle des directeurs pour servir l'année suivante sera tenue à la maison de banque, coin des rues Camp et Commune, le TROISIÈME MARDI, 21ème jour de janvier 1890, entre les heures A. M. et 2 heures P. M.

T. R. ROACH, Caissier.

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1889.—L'élection des Directeurs pour cette Banque, pour servir pendant l'année suivante, aura lieu à la Banque le MARDI, 14 janvier 1890, de MIDI à 2 heures P. M.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1889.—A une réunion du Bureau des Directeurs, tenu ce jour, un dividende semestriel de TROIS POUR CENT a été déclaré payable à partir du 2 janvier 1890, aux actionnaires enregistrés à cette date.

T. R. ROACH, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1889.—L'élection annuelle de sept directeurs pour cette banque devant servir l'année courante aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 3 février 1890, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

A. A. LELONG, secrétaire.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans.
No 104 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte.

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente:

Sur risques d'incendie	$155,356 75	
Sur risques maritimes	2,843 06	
Sur risques de rivière	6,639 62	
Total des primes	$165,337 43	
Moins,—Primes non acquises	49,629	
Primes nettes acquises au 31 mai 1889		$112,064 42
Pertes payées:		
Sur risques de feu	49,242 32	
Sur risques maritimes	1,867 38	
Sur risques de rivière	2,847 36	
Taxes et dépenses, moins intérêts	22,707 36	
Réassurances et primes rendues	12,640 49	
		81,742 40
Profits		$37,119 14
La Compagnie possède de l'actif suivant:		
Propriétés foncières	$231,632 39	
Actions de banques et de chemins de fer	30,442 55	
Billets garantis par hypothèques et dépôts de titres	77,545 68	
Billets recevables	51,434 76	
Primes en cours de collection	18,136 92	
Certificats 6 0/0 de ville	36,307 50	
Billets hypothécaires ou par jugement	4,335 00	
Argent comptant	10,696 46	
		$458,735 11

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé P. POURSINE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment par devant moi, ce 20me jour de juin 1889.

Signé JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 7 JANVIER—CLASSE No 166
Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

Ce 7 janvier 1890—5 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans,
SEUL AGENT POUR LES
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité [...].

Magasin du Bon Marché
F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
Montres, Pendules, [...]
133 - RUE ROYALE - 133